# [Emploi - mobilité] Aides au permis de conduire



Chaque année, dans le cadre de sa politique d'accompagnement à l'emploi, la Ville offre la possibilité à des jeunes monterelais d'obtenir une aide financière afin de passer leur code et leur permis de conduire B. Ce forfait comprend des heures de code, 25 heures de conduite, 2 passages à l'examen du code et 2 passages à l'examen de pratique. Restent 350 euros à la charge du jeune, qu'il pourra alors régler en plusieurs fois. Jeudi dernier, le maire James Chéron et Manuel Afonso, adjoint délégué à l'emploi, se sont rendus à l'une des séances de préparation pour encourager la promotion actuellement au travail.

**Plus d'infos : DEFI Montereau – Maison des Services Publics – 3, rue André Thomas – Tél. 01 60 57 21 06**